

MES LITTORAUX ENTRELACS



MADINE - DER-CHANTECOQ - FORÊT D'ORIENT - VOUGLANS - VASSIVIÈRE
BORT-LES-ORGUES - GRANDVAL - NAUSSAC - PARELOUP - LÉMAN - BOURGET
ANNECY - SERRE-PONÇON - SAINTE-CROIX

Lac de Vouglans (Jura)

ÉDITORIAL



JÉRÔME ORVAIN,

Ancien vice-président du conseil de rivages des Lacs et ancien conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

Le Conservatoire du littoral tisse depuis bientôt un demi-siècle un réseau d'espaces naturels autour des grands lacs intérieurs français. Il accomplit cette tâche avec patience et persévérance dans l'intérêt général et en déployant en premier lieu une force de conviction fondée sur l'exemple. Les plans d'eau artificiels recèlent encore en effet beaucoup d'histoires parfois douloureuses liées à l'enneigement des vallées d'où les familles ont été expulsées. Bien que ces cicatrices mémorielles soient toujours sensibles, tant les paysages et les modes de vie ont été bouleversés, les habitants se sont rapidement approprié leur nouveau territoire et se sont montrés inventifs pour le valoriser.

Les eaux calmes blotties contre les barrages ont recouvert tout un patrimoine constitué autant d'infrastructures, de pierres que de souvenirs. Dans un tel contexte, l'établissement public agit avec la plus grande humilité, dans le respect des parcours de vie. Progressivement, les propriétaires adhèrent aux valeurs portées par le Conservatoire, trouvent en celui-ci un digne héritier ultime, capable de perpétuer la mémoire des générations précédentes tout en préservant, voire en améliorant une diversité biologique jusqu'à présent insoupçonnée.

L'efficacité du Conservatoire repose sur un concept à la fois simple et complexe. Simple par la lisibilité de sa mission : protéger sans confisquer, « pour tous et pour toujours ». Complexe par les multiples interrelations qu'il construit pas à pas et qu'il gère sur le long terme, bâtissant des partenariats institutionnels, techniques et financiers, organisant la gouvernance et capable d'investir puissamment lorsque cela s'avère nécessaire pour acquérir le foncier ou réaliser des travaux de requalification. Le lac de Vassivière illustre parfaitement cette démarche volontariste. Les expériences très diverses qui sont conduites sur les rivages lacustres non seulement enrichissent la culture générale de l'établissement mais mettent aussi à disposition, notamment des responsables politiques, un vaste champ des possibles. En outre, avec le concours du Plan de relance, il devient possible d'engager des programmes ambitieux pour apporter du bien-être aux populations et renforcer les habitats naturels et leurs espèces inféodées.

Ce nouveau numéro d'Entrelacs permet de découvrir d'autres territoires toujours aussi riches par leurs caractéristiques paysagères mais également par les expériences partenariales qui y sont conduites. Le spectre des interventions impressionne par son étendue. Le Conservatoire du littoral apparaît vraiment à la fois comme un propriétaire qui s'engage pour bâtir des accords politiques et techniques durables, entraîner dans son sillage des structures qui avaient besoin d'un organisme très lisible, et anticiper sur les évolutions à venir, notamment en matière d'adaptation au changement climatique. L'établissement public doit enfin demeurer à l'écoute des acteurs locaux pour bien proportionner son intervention lorsque les conditions sont réunies. Le développement de l'intelligence collective est un des principes fondateurs de sa crédibilité.

Directeur de la publication : Agnès Vince - Rédactrice en chef : Anne Konitz - Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale (Couverture : F. Larrey - Cdl) - Ce magazine est édité à 6 000 exemplaires

VISITE DIRECTORIALE A SERRE-PONÇON

Le 6 mai 2021, Matthias Bigorgne, directeur-adjoint du Conservatoire du littoral, s'est rendu sur les rivages de Serre-Ponçon pour constater le récent accroissement des périmètres d'intervention de l'établissement public sur ces rivages de plus en plus convoités, aux côtés de Claude Homehr, présidente du conseil de rivages des lacs. Un protocole d'accord a été signé avec la Région Sud Paca et le Département des Hautes-Alpes, prélude à une future convention de partenariat plus étoffée. Une convention de gestion a également été signée avec le président du Syndicat mixte de Serre-Ponçon (Smadesep) pour assurer l'entretien et le suivi du site des Chappas, récemment acquis auprès de la Safer sur le territoire de la commune de Pontis (04).



NOUVELLE ÉQUIPE

Jules Rassele a pris au 1^{er} janvier 2021 la suite de Florence Galliou sur la mission d'appui foncier. En raison de la pandémie, aucun stagiaire n'a pu récemment intégrer l'équipe.

Eve Dusacre vient d'être recrutée comme garde du littoral par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient pour veiller sur ce magnifique massif.

Stephano Blanc vient d'obtenir son assermentation comme garde du littoral sur les sites de Sainte-Croix.

Alexandre Antoine, conservateur de la Réserve naturelle nationale de La Horre, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, intégrera très prochainement le réseau des gardes du littoral. Bienvenue à eux.



Pauline Gervais et Adrien Bukowski, nouveaux exploitants

ARRIVÉE DES NOUVEAUX CHEVRIERS À VALX



Après six années passés au domaine de Valx, les premiers chevriers de la ferme caprine pédagogique, récemment rénovée, ont décidé de poursuivre leur chemin de vie vers d'autres horizons. Pauline Gervais et Adrien Bukowski ont pris la relève. Après un parcours dans le monde de la culture, ils avaient entrepris leur reconversion dans le monde de l'élevage caprin depuis 5 ans, en cumulant stages et formations. C'est une nouvelle fois le modèle d'installation « clef en main » et l'envie de contribuer à la gestion environnementale d'un espace remarquable qui les ont conduits à proposer leur candidature. Nous leur souhaitons la bienvenue et la réussite dans leur projet.

70 ANS DU BARRAGE DE BORT-LES-ORGUES



L'année 2021 marque les 70 ans du barrage de Bort-les-Orgues qui, du haut de ses 120 m de béton, a créé une retenue de 21 km le long de la Dordogne. Une série d'animations sont organisées tout au long de l'année par EDF en vue de commémorer cet événement : sport, spectacles, expositions... Des témoignages oraux et photographiques issus d'un travail important de recherche sont également produits afin de valoriser l'ancien patrimoine de cette vallée aujourd'hui engloutie.

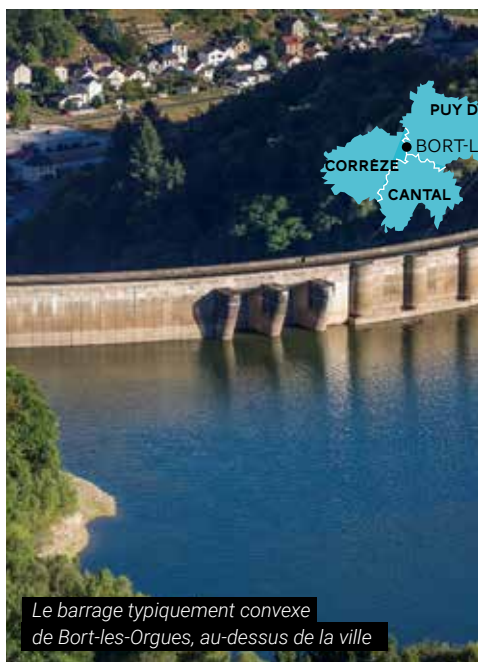


Hameau des Cavaliers

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LES CAVALIERS

Le projet de valorisation agro-touristique de la ferme des Cavaliers dans les Grandes Gorges du Verdon a su trouver écho dans les objectifs du Plan de relance gouvernemental. L'aménagement d'une partie de la ferme en un lieu pouvant recevoir le public, avec en ligne

de mire la promotion de l'itinérance douce dans le Verdon, sera donc finalisé fin 2022. Un appel à manifestation d'intérêt lancé durant l'été 2021 permettra d'affiner le cahier des charges d'un appel à candidatures fin 2021 pour attribuer la gestion des activités agricoles et d'accueil d'ici la fin des travaux. Le cahier des charges est disponible auprès de la délégation Lacs.



Le barrage typiquement convexe de Bort-les-Orgues, au-dessus de la ville



FÊTE DE LA POMME À GUIDOU



Au Domaine de Guidou (85 ha), à Sciez-sur-Léman, le Conservatoire et la LPO (gestionnaire du site) ont restauré et entretiennent désormais une allée de plus de cinquante pommiers et autres fruitiers de variétés anciennes. Afin de mettre en valeur ce patrimoine, la commune et la LPO organisent une fête de la pomme le 18 septembre sur place.



NOUVEAUX PÉRIMÈTRES SUR LA HORRE ET SERRE-PONÇON

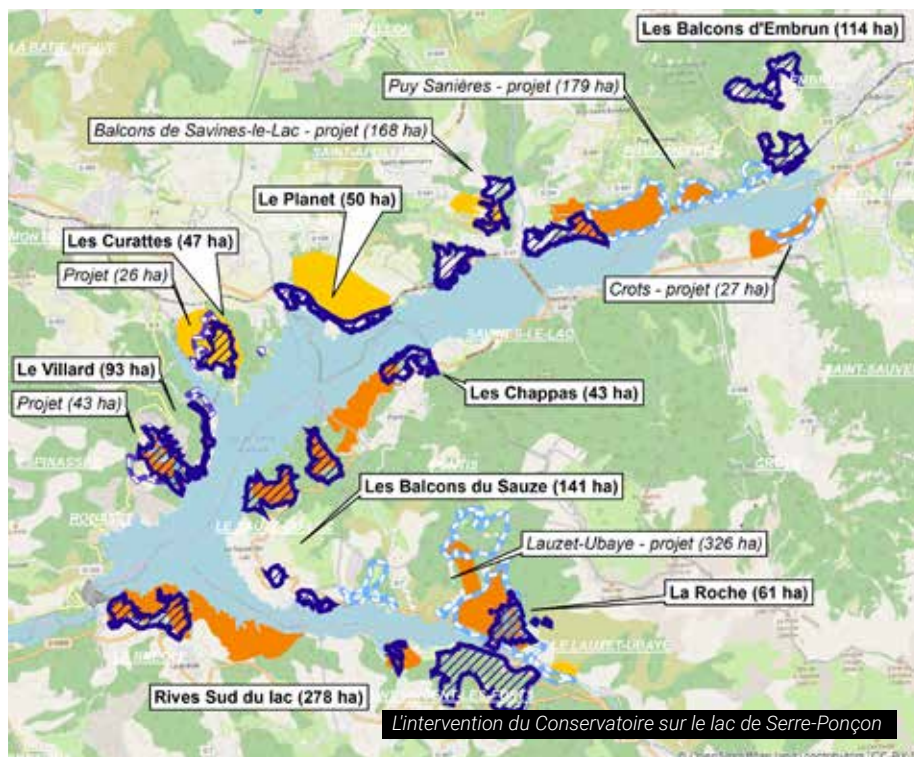
Six périmètres d'intervention foncière ont été récemment créés ou étendus sur les rives du lac de Serre-Ponçon, pour une superficie totale de 600 hectares qui s'ajoutent aux presque 500 ha déjà opérationnels. Le Syndicat mixte de Serre-Ponçon (Smadesep) a facilité l'adhésion des collectivités à cette démarche grâce à son engagement et sa parfaite connaissance du territoire et des élus. Chaque zone est maintenant analysée en détail avec la Safer pour croiser les enjeux agricoles et environnementaux, avant de lancer les premières animations foncières.

Un vaste périmètre de 1 365 ha a été créé autour des étangs de la Horre, érigés en Réserve naturelle nationale depuis 2000. Près de 400 ha de terrains appartenant au Syndicat mixte du lac du Der, véritable mer intérieure distante de 10 km à vol d'oiseau, devraient être acquis d'ici la fin de l'année. L'objectif est de préserver les espaces naturels autour de la zone humide en constituant progressivement des zones-tampons de nature essentiellement forestière tout en organisant la fréquentation du public. Cette opération s'est basée sur l'article L. 322-1-III qui permet d'étendre la compétence du Conservatoire du littoral sur des communes non strictement riveraines



des lacs d'une superficie supérieure à mille hectares mais constituant avec eux une entité fonctionnelle (écologique, hydraulique ou paysagère).

Il s'agit d'une première opération de ce type sur les grands lacs intérieurs.



RÉÉVALUATION DES BARÈMES

Une coopération efficace a été initiée en 2018 avec les services du ministère des Finances chargés de l'évaluation des biens mis en vente. Alors que chaque dossier faisait l'objet par le Conservatoire du littoral d'une demande spécifique d'évaluation, la procédure a été notablement simplifiée dans la mesure où les dossiers les plus courants (sans bâti, hors préemptions et situations complexes) peuvent être directement traités par les délégations dans le cadre de barèmes établis de concert (« fourchettes » de prix en fonction de la nature des terrains). L'opération a été évaluée en 2020 et reconduite pour la période 2021-2024. Ce système permet de fluidifier l'instruction des acquisitions, notamment lors des animations foncières de plus en plus nombreuses.



ACQUISITION AU CŒUR DE LA RNN DE LA DRANSE

A Publier, ce sont plus de 6 ha de boisements humides et gravières qui ont été récemment acquis par le Conservatoire du littoral, avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie (association Asters) pour la négociation auprès d'une indivision. Cet espace, situé au cœur de la Réserve naturelle nationale du delta de la Dranse dont Asters est gestionnaire, est contigu au Parc des Dranse ouvert au public après une totale requalification conduite par l'établissement en 2012. Cette opération revêt un caractère stratégique puisque les terrains sont localisés dans la partie aval (le fuseau de mobilité) de la rivière qui se jette dans le lac Léman.

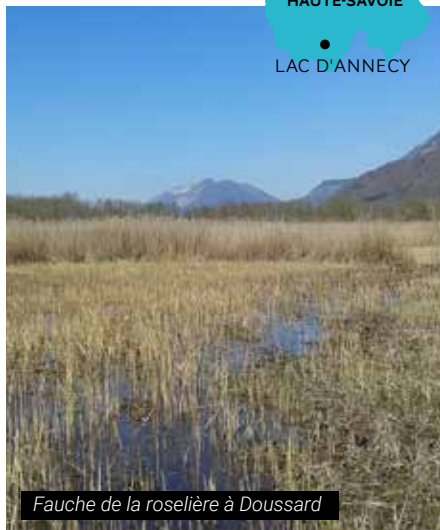
LES ÉTANGS DE **MADINE** « CŒURS » DES ESPACES NATURELS



Le Conservatoire du littoral a acquis depuis 2000 différents étangs périphériques au lac de Madine : les étangs de Pannes (2000 et 2001), du Grand Montfaucon (2008), de la Perche (2010), du Bailly (2011) et Delpierre (2018). Ces étangs constituent des milieux naturels remarquables et sont en lien fonctionnel permanent avec le lac (rôles de repos et de nourrissage). En 2020, les discussions ont été relancées avec la Safer et les propriétaires de l'étang de Nonsard-Lamarche, aussi appelé étang de Bruny. Ces discussions ont abouti en 2021 à la cession de l'étang principal, d'une prairie attenante et de ses abords pour une surface d'un seul tenant d'environ 30 ha. Bientôt, l'ensemble des étangs périphériques au lac de Madine seront la propriété du Conservatoire du littoral.



L'ÉTANG DE BRUNY EN COURS
D'ACQUISITION À NONSARD-LAMARCHE



Fauche de la roselière à Doussard

BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE À ANNECY

Avec l'appui technique déterminant du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, une procédure d'appropriation de biens vacants et sans maître est en cours aux marais de la Cluse du lac d'Annecy, zone humide très parcellisée mais très riche sur le plan de la biodiversité. Les démarches sont longues et complexes. Plusieurs hectares devraient ainsi rejoindre les superficies déjà acquises par l'établissement après que les communes concernées (Doussard, Faverges-Seythenex et Giez) aient délibéré en ce sens.

Au lac de Vassivière, ce sont plus de 4 ha

de tourbières qui ont ainsi pu être protégés par le Conservatoire dans le cadre de cette procédure menée directement par la commune de Royère-de-Vassivière.



La rivière Ire avant de se jeter
dans le lac d'Annecy

ACQUISITIONS FAURE ET SYNDICAT MIXTE DE **VASSIVIÈRE**

Les acquisitions foncières se poursuivent à un rythme soutenu autour du lac de Vassivière depuis plusieurs années. Ainsi, le Syndicat mixte a vendu en 2020 près de 23 ha d'espaces naturels au Conservatoire, dont une partie avait vocation à être urbanisée.

Cette acquisition vient concrétiser un travail mené en concertation avec les gestionnaires locaux pour faire de Vassivière une destination de tourisme « vert » avec des espaces naturels protégés et valorisés. Un autre dossier foncier négocié depuis

plusieurs années avec des propriétaires privés assure la protection de plus de 40 ha de forêts supplémentaires. Cette politique foncière active a permis d'augmenter les espaces protégés par le Conservatoire de 350 ha en 2015 à 550 ha en 2021.

LACS DE LA FORÊT D'ORIENT



TRAVAUX DE RESTAURATION DES MARES FORESTIÈRES

La forêt du Grand Orient est parsemée de nombreuses mares d'origine diverses, temporaires ou non, générant des milieux favorables à une forte biodiversité. Pour assurer dans le temps la fonctionnalité de ces mares, il convient de lutter contre leur atterrissement naturel et favoriser leur résilience face au changement climatique. Fin 2019, en période sèche, trois mares de

nature différente en voie d'atterrissement ont bénéficié de travaux de reprofilage et de surcreusement prévus au plan de gestion 2016-2025. Le principe retenu consiste à n'intervenir que sur une partie de chaque mare, en s'adaptant à sa topographie et en proposant des zones plus ou moins profondes permettant le repli des espèces en cas d'assèchement. Les matériaux

excavés sont régalés à proximité. Ces travaux ont été menés avec l'appui technique du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne Ardenne et des cogestionnaires du site, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et l'Office national des forêts. Ils donneront lieu à un suivi technique avant d'envisager des interventions sur d'autres mares.



LAC LÉMAN

AMÉNAGEMENTS LIÉS À L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR GUIDOU A SCIEZ

Très fréquenté par le public, le domaine de Guidou nécessitait quelques aménagements complémentaires afin de concilier promenade et préservation de la biodiversité (quiétude de la faune, conservation de la flore, etc.). Ces travaux ont permis :

- De mettre en défend un chêne pluricentenaire et la lisière du bois de buis
- D'améliorer la qualité du cheminement (petit pont, allongement du platelage, reprise d'assiette) tout en facilitant l'exploitation agricole (reprise d'un virage pour faciliter l'accès aux engins)
- D'interdire l'accès aux véhicules à moteur par la pose d'une barrière sur l'une des pistes

LAC DE SAINTE-CROIX



TRAVAUX À SULAGRAN ET AUX EOUVIÈRES

Les travaux de requalification de l'accueil sur les sites de Sulagran et des Eouvières ont été réceptionnés au cœur de l'hiver 2021. Sécurisation, délimitation des zones consacrées aux véhicules pour laisser plus de place aux piétons et à l'immersion dans le paysage ont guidé les réalisations. La mise en place d'une information portant sur l'histoire et les patrimoines des sites ayant conduit à la création du paysage actuel invite les visiteurs à s'imprégner des enjeux passés afin de mieux appréhender la gestion engagée pour faire face aux pressions actuelles.



CHANTIER DE JEUNES À LA ROCHE (14-15 MARS) ENCADRÉ PAR LE CEN PACA



La renaissance de la vie à la ferme de la Roche est source d'initiatives. Le CEN PACA, a répondu à l'appel de 6 jeunes étudiants en BTS Gestion et Protection de la nature au lycée agricole d'Aix-Valabre pour entreprendre un chantier bénévole en fin d'hiver. Les étudiants ont ainsi participé à l'élaboration d'un cahier des charges (enjeux, délimitation, cahier des charges d'intervention), puis sont intervenus durant un week-end sur la strate

de prairie au total réparti sur plusieurs secteurs. Les rémanents ont été entreposés en andains le long du chemin en vue d'un broyage ultérieur, cet automne, par l'éleveur qui fait pâturer l'espace. Cette expérience réussie pourrait se renouveler de façon régulière pour faciliter l'apprentissage *in situ*, et partager les connaissances scientifiques et techniques de gestion de la biodiversité. Merci aux étudiants pour leur contribution à la gestion du site.

LAC DE VASSIVIÈRE



RESTITUTION DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

2021 est une année charnière pour la gestion des sites du Conservatoire autour du lac de Vassivière avec le renouvellement du plan d'aménagement forestier. En effet, ce document, rédigé par l'Office national des forêts, en concertation avec l'ensemble des gestionnaires, fera office de plan de gestion pour les 15 prochaines années. Une étude paysagère globale des sites a été réalisée en amont afin d'intégrer pleinement les problématiques paysagères dans ce nouveau document. Plusieurs fiches-actions ont été réalisées et ouvrent ainsi des perspectives de mise en valeur du patrimoine naturel du lac de Vassivière.



Roxanne et Quelly, juments de trait breton

CONTRAT N 2000 (DÉBARDAGE A CHEVAL)

Des travaux de génie écologique ont été réalisés dans le cadre de contrats Natura 2000 afin de réhabiliter des parcours pastoraux sur plusieurs tourbières autour du lac de Vassivière. Ces zones humides récemment acquises par le Conservatoire étaient progressivement colonisées par la forêt, contribuant ainsi à la fermeture de ce milieu et à son assèchement. L'accès difficile et la faible portance des sols ont nécessité de faire

appel à du débardage par traction animale après un abattage manuel des arbres. Cette technique permet également de limiter les impacts négatifs liés à l'utilisation de lourds engins forestiers. Ces travaux permettront à long terme d'étendre les surfaces d'habitats d'intérêt communautaire favorables à plusieurs espèces protégées (Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, Engoulement d'Europe, Milans...).

LAC DE MADINE



L'ACTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL SUR LES ESPACES AGRICOLES

A la demande des élus locaux, le Conservatoire du littoral a créé un périmètre en 2020 de plus de 1 000 ha autour du lac de Madine pour compléter le rôle joué par la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage, lier les différents sites et étangs entre eux et intervenir à une échelle suffisante pour agir sur la qualité de l'eau. Ce périmètre comprend d'importantes surfaces agricoles en grandes cultures conventionnelles. Afin de bien appréhender les enjeux agricoles du site, une étude est en cours sur 3 volets principaux :

- Diagnostic et connaissance des exploitations agricoles (photographie de l'activité agricole et des projets connus des exploitants) ;
 - Intégration locale de l'action du Conservatoire du littoral (contexte partenarial sur le site et détail de l'action du Conservatoire du littoral) ;
 - Vision stratégique agricole sur le site (prioriser les secteurs d'intervention et proposer des pistes d'actions concrètes) ;
- Une première intervention foncière sur

environ 12 ha de terre cultivée est en cours sur la commune de Montsec. L'action du Conservatoire du littoral permet ainsi très concrètement de maintenir l'exploitant en place et de remettre en herbe une parcelle de plus de 4 ha à court terme. L'étude, menée par la Chambre d'agriculture de la Meuse, vise ainsi à concilier les enjeux de viabilité économique des exploitants, avec l'amélioration des milieux, sous l'effet de l'intervention foncière du Conservatoire du littoral.



PROGRAMME DU PLAN DE RELANCE

Suite à la pandémie qui a très sérieusement affecté l'économie française en 2020, le Gouvernement a initié un Plan de relance dont le Conservatoire du littoral bénéficie pour une part. L'établissement s'est ainsi engagé à réaliser des investissements importants sur des sites nécessitant des aménagements structurants. Dans ce cadre, la délégation Lacs conduit des chantiers de renaturation sur les rives du lac Léman (Saint-Gingolph et Lugrin), d'équipement de sentiers ouverts à tout public (Forêt d'Orient) ou de réhabilitation de bâtiments patrimoniaux (grandes gorges du Verdon à Sainte-Croix). Cet accroissement notable des moyens permet de réaliser par anticipation des opérations qui étaient appelées à se dérouler plus tard ou sur plusieurs années.

❁ USAGES & FRÉQUENTATION



VÉLOVOIE EN FORÊT D'ORIENT

Un projet de vélovoie autour des lacs Orient et Auzon-Temple est porté par le Département de l'Aube depuis une dizaine d'années. Des démarches avaient d'ailleurs été engagées avec l'ancien propriétaire de la forêt du Grand Orient avant que cet espace emblématique ne soit acquis par le Conservatoire du littoral en 2013. Compte tenu du caractère inaliénable des terrains de l'établissement, et de leur statut relevant de la domanialité publique, une cession au Département n'était juridiquement pas possible. Une convention de superposition d'affectation a donc été rédigée afin de permettre au maître d'ouvrage de réaliser les aménagements qui longent en lisière la route départementale. Un accord a été trouvé pour employer un revêtement non bitumineux, certes plus onéreux pour le Département, tout en permettant un usage confortable pour les utilisateurs.



DONNER DES PERSPECTIVES À LONG TERME : RENOUVELLEMENT DU PLAN DE GESTION DU PETIT BROUÉ AU LAC DU DER

Acquis en 2010 par le Conservatoire du littoral, le marais du Petit Broué est constitué d'une petite pièce d'eau et de prairies humides qui s'étendent sur 9,3 hectares. Situé à 2 km du lac du Der, il se trouve également à 3 km en aval des étangs d'Outines, propriété du Conservatoire. La mise en œuvre du premier plan de gestion du marais avait été confiée à la LPO Champagne-Ardenne en 2015. Le manque d'entretien depuis le début des années 2000 a nécessité d'importants travaux de restauration. Le deuxième plan de gestion met l'accent sur l'amélioration de la qualité du plan d'eau et sur l'ajustement des conditions de pâturage. Les surfaces en herbe sont en effet louées à un agriculteur local dont le troupeau bénéficie d'une surface supplémentaire en été et automne, périodes dorénavant critiques avec des sécheresses chroniques. Ce pâturage tardif modère le milieu en favorisant les jonchaies qui font la singularité du site. Il assure aussi le maintien de plusieurs espèces patrimoniales (Leste verdoyant, Sympétrum vulgaire, Sarcelle d'été, Paturin des marais, Stellaire des marais, Orchis incarnat...) dont la présence était insoupçonnée au moment de l'acquisition. L'isolement du site et ses difficultés d'accès sont garants de sa tranquillité. L'exemple du Petit Broué montre l'intérêt de disposer d'un réseau de petites zones humides à proximité des grandes étendues lacustres car elles contribuent à leur bonne fonctionnalité et permettent l'instauration de modes de gestion complémentaires.



NOUVELLE CONVENTION DE GESTION SUR LE SITE DES CHAPPAS À SERRE-PONÇON

Le site des Chappas est un petit îlot de verdure situé entre la route circum lacustre et le lac de Serre-Ponçon. La propriété acquise de 6 ha est diffuse au sein d'une unité foncière agricole pâturée par des moutons et dont les espaces prairiaux accueillent des campeurs pendant l'été. Les parcelles ont été confiées au Syndicat mixte de développement et d'aménagement de Serre-Ponçon qui gère l'activité touristique du domaine concédé à EDF avec l'aval de la commune de Pontis. La gestion pastorale est maintenue pour préserver l'emprise des milieux naturels de cet humble bocage de versant contre la potentielle extension des activités de camping alentour.

CONTACT

DÉLÉGATION LACS • Savoie Technolac
Immeuble Le Dauphin • 18 Allée du lac Saint-André
73382 Le-Bourget-du-Lac
lacs@conservatoire-du-littoral.fr

SIÈGE ROCHEFORT
La Corderie Royale
CS 10137 • 17306 Rochefort
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr



www.conservatoire-du-littoral.fr